

DUREE : 400 heures
réparties sur 3 mois dont :
- 200 heures en centre
- 88 heures à distance e-learning Digipas
- 7 heures consacrées à la certification prof
- 105 heures en situation professionnelle

RYTHME : 35 heures hebdomadaire

PUBLIC

Personnes inscrites auprès de Pôle Emploi, indemnisées ou non.

NOMBRE DE PARTICIPANT

Minimum 10 personnes et maximum 14 personnes

PRE-REQUIS

- Personnes motivées et volontaires pour accéder à un emploi durable en lien avec la formation
- Attester d'une expérience ou à défaut, une formation en lien avec la certification visée
- Être à l'aise avec les chiffres et les outils numériques
- Avoir le sens de la communication et présenter un intérêt pour la collaboration et le travail d'équipe.

OBJECTIFS

- > Acquérir les savoir-faire et une expertise en lien avec le métier de Gestionnaire de Paie
- > Prendre part activement à son parcours de formation et se présenter aux épreuves de certification
- > Valider partiellement ou l'intégralité des Blocs de compétences du Titre Professionnel
- > Accéder à un emploi durable : CDI / CDD d'au moins 12 mois - Contrat professionnel - Contrat d'apprentissage.

Programme

Bloc 1 – Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise (63h00 en présentiel)

- M1 – Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- M2 – Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail des personnels
- M3 – Assurer les relations avec le personnel et les tiers

Bloc 2 – Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse (116h00 présentiel - 49h00 E-learning)

- M4 – Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- M5 – Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

Période d'Application en Entreprise (105h00)

Compétences transversales visées pour la certification et l'employabilité :

- Être capable d'actualiser ses connaissances et ses compétences en lien avec la réglementation sociale et conventionnelle
- Être capable de contrôler la validité des règles
- Être capable d'anticiper pour organiser la production

METHODES PEDAGOGIQUES

- Évaluation pré-formation avec recueil du besoin et des attentes
- Programme de formation individualisée
- Alternance de techniques, méthodes et mises en situation concrètes en lien avec le projet et contexte de l'entreprise
- Évaluation des acquis professionnels
- Accompagnement à la recherche d'emploi
- Préparation aux épreuves écrites et orales de certification
- Entretien de fin de formation et plan d'action personnalisé

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec période d'immersion professionnelle et modules à distance sur la plateforme pédagogique DIGIPAS.

LIVRABLES

- Contrat d'Objectifs individualisés
- Dossier professionnel
- Attestation de compétences professionnelles
- Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires.

CERTIFICATION

- **Certification totale** du Titre Prof de Gestionnaire de Paie
- **Certification partielle** :
 - Bloc 1** – Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise.
 - Bloc 2** - Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse.

Dossiers Professionnels (25h00 E-learning)

- Présenter les activités professionnelles relatives à la période d'Application en Entreprise dans le dossier professionnel
- Attester des compétences développées
- Utiliser les outils de la suite bureautique et Digipas.

Bloc 5 – Dynamique d'emploi (21h en présentiel - 14h00 E-learning)

- Cibler les entreprises, augmenter ses possibilités, ses perspectives
- Acquérir une méthodologie afin de gagner en efficacité dans sa recherche d'emploi
- Utiliser les outils pertinents, adaptés et efficaces pour mener des actions pertinentes et efficaces
- Valoriser les compétences acquises et développer son employabilité
- Préparer son entretien : Gagner en aisance
- Organiser et suivre ses démarches
- Accéder à un emploi durable : **CDI / CDD mini 12 mois) - Contrat professionnel - Contrat d'apprentissage.**

Épreuve de certification (7h00)

- Épreuves écrites
- Entretien oral
- Dossier professionnel